

GIF OYER

TU AS ENTRE 16 ET 25 ANS ? ET SI TU DEVENAIS ANIMATEUR ?

Formulaire d'inscription disponible à l'accueil du Clichy Information Jeunesse (CIJ) et sur ville-clichy.fr

Dépôt des candidatures du 1^{er} juillet au 31 août 2024 au CIJ - 22, rue Curton

Renseignements: 01 47 15 32 28



La ville de Clichy propose aux jeunes Clichois de suivre une formation BAFA. Cette dernière est un tremplin vers le milieu professionnel et contribue à créer ou renforcer des compétences. En vous inscrivant dans le dispositif BAFA Citoyen, vous entrez dans une démarche de professionnalisation et de construction de votre avenir.

Postulez dès maintenant pour bénéficier du dispositif de financement et d'accompagnement proposé par la Ville!

Afin d'intégrer le BAFA Citoyen, le bénéficiaire doit répondre aux critères de sélection ainsi qu'aux obligations du dispositif. Attention les places sont limitées!

I. Les critères de sélection

- Être âgé entre 16 et 25 ans lors de l'inscription (une autorisation parentale sera demandée aux candidats mineurs);
- Résider à Clichy depuis plus de 3 mois ;
- Présenter un projet personnel et/ou professionnel en lien avec l'animation ;
- Participer à des missions citoyennes au sein d'une structure de la ville sur une durée totale de 20 heures ;
- Être lycéen, étudiant ou être suivi par la Mission Locale.

Pour attester de ces critères, nous exigeons les justificatifs suivants :

- CV et lettre de motivation
- Photocopie carte nationale d'identité ou passeport du candidat
- Photocopie carte nationale d'identité ou passeport des parents si le candidat est mineur
- Carte vitale ou attestation d'affiliation à l'assurance maladie
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Attestation d'hébergement si le jeune réside chez ses parents ou autres
- 1 photo d'identité

CES DOCUMENTS SONT OBLIGATOIRES, ET TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS RECEVABLE.

II. Les obligations du bénéficiaire

En intégrant le BAFA Citoyen, le bénéficiaire s'engage à :

- suivre l'intégralité de sa formation ;
- prévenir, dans des délais raisonnables, le Clichy Information Jeunesse en cas d'imprévu impactant sa formation :
- effectuer l'intégralité des 20 heures d'actions citoyennes ;
- effectuer au minimum la moitié des heures d'actions citoyennes avant son entrée en stage pratique;
- -respecter le projet de service, le cadre de l'organisation, le fonctionnement du service et le règlement intérieur du domaine du lieu où il exerce ;
- assurer avec sérieux, régularité et de façon efficace sa mission et son activité dans le cadre qui lui est confié, sur la base des horaires et disponibilités choisis conjointement, et inscrits au sein de la convention;
- à collaborer dans un esprit de complémentarité et professionnel avec les membres de la structure d'accueil;
- à agir dans le respect des valeurs, des droits, de la culture, des choix et des croyances du public usager qu'il/elle côtoiera dans le respect de la confidentialité des propos et des informations recueillis dans l'exercice de son action;
- à se référer à son tuteur, référent de la structure d'accueil et son interlocuteur BAFA citoyen du service jeunesse en cas de litige ou dilemme dans l'exercice de son action.

Les bénéficiaires peuvent interrompre à tout moment leur collaboration, mais s'engagent, dans toute la mesure du possible, à respecter un délai de prévenance raisonnable de telle façon à ne pas porter préjudice au fonctionnement préalablement établi - sauf cas d'urgence ou de force maieure.

Si ce n'est pas le cas, le Clichy Information Jeunesse ne pourra pas proposer un reclassement dans une autre session de formation.

Fiche d'inscription

Âge:N° Sécurité Sociale: Adresse:Ville:Ville:	Date de naissance :
CADRE RÉSERVÉ AU CLICHY INFORMATION JE Entretien effectué le :	UNESSE Numéro DDCS :
AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS J'autorise mon enfant, à participer à une session de formation BAFA, qui aura lieu durant l'année scolaire 2024-2025 à Clichy-la-Garenne. J'autorise mon enfant à rentrer seul chaque jour après sa session:	
Adresse : Code postal :	Conjoint □Mère □Tuteur légalPrénom:
	ıres, sur avis médical, en cas de maladie ou ırgence tant médicales que chirurgicales, y compris
☐ J'autorise la Mairie de Clichy et ses structures à utiliser sur tout support de communication (film, vidéo) les images prises au cours des sessions. * * En cas de refus, veuillez joindre un courrier lors de l'inscription.	
LES DOSSIERS D'INSCRIPTION SONT À RÉCUPÉRER À PARTIR DU 1ER JUILLET EN LIGNE OU AU CLICHY INFORMATION JEUNESSE, ET DEVRONT ÊTRE DÉPOSÉS SEULEMENT AU CIJ JUSQU'AU 31 AÔUT. APRÈS CETTE DATE, AUCUN DOSSIER NE SERA PLUS ACCEPTÉ, Y COMPRIS CEUX INCOMPLETS N'AYANT REÇU AUCUNE CORRECTION DE LA PART DES CANDIDATS.	
DISPONIBILITÉS DU CANDIDAT Nous proposons une session de formation à chadans la mesure où les places par sessions sont le par sessions), merci de sélectionner au moins d'acherons de respecter au mieux vos choix.	
□ Vacances de la Toussaint□ Vacances de Noël□ Vacances d'Hiver	□ Vacances de Printemps□ Début des vacances d'été□ Fin des Vacances d'été

Conformément à la loi informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent par simple demande à la Direction Générale de la Communication et de l'Informatique, Hôtel de Ville 80 boulevard Jean Jaurès, info@ville-clichy.fr, ou en remplissant le formulaire de désinscription accessible sur le site : www.ville-clichy.fr; le système d'information qui permet la gestion de votre numéro de téléphone portable et votre adresse mail fait l'objet d'une déclaration à la CNIL.

En cas de non-respect des obligations par le/la bénéficiaire, la ville de Clichy se réserve le droit d'interrompre à tout moment l'activité et de rompre l'accès à la formation.

À Clichy, le:

Nom, Prénom et Signature (précédée de la mention : lu et approuvé)

